

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 02 décembre 2021

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	17

Date de la convocation : 26 novembre 2021

Date d'affichage de l'ordre du jour : 26 novembre 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un, le deux décembre à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du 26 novembre 2021, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Madame BUQUET Jessica, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Monsieur BRUNG Michel

Madame GUERZA Sylvie

Monsieur TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Monsieur DELAMARE Dominique.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame PATENOTTE Isabelle a été nommée secrétaire de séance.

2021/88 – COMPTE-RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF TRAVAUX ET SÉCURITÉ ET CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES DIVERS TRAVAUX

Le compte-rendu du Comité Consultatif « Travaux et sécurité » du 5 novembre 2021, transmis au Conseil Municipal en amont, est présenté, ainsi que différents devis pour les travaux à venir, notamment :

- Remplacement de la barrière du talweg des bocages pour 2 015,00 € HT
- Remplacement de la clôture entre le terrain communal et les consorts DOUCET pour 448,87 € HT
- Élagage des arbres des bocages, de Saint Hubert, du city stade et du Manoir pour 2 195,00 € HT
- Banc en béton pour le city stade pour 548,41 € HT
- Création d'une jardinière et réparation du mur au parking de l'église pour 4 500,00 € HT
- Remplacement de la baie informatique de l'école pour 662,00 € HT
- Nouveau système d'ouverture des barrières de l'école pour 5 572,75 € HT

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour autoriser Madame le Maire à demander des subventions au titre de ces différents devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE le Maire à demander des subventions pour ces différents devis.

Pour extrait certifié conforme
 Le Maire, Josiane LELIÈVRE



Date d'affichage de la présente délibération
 Le 14 décembre 2021